



**Découvrir  
FranceConnect**

1

# > FranceConnect, c'est quoi ?

- **FranceConnect est un dispositif d'identification qui vous permet de simplifier les démarches en ligne :**
  - En pratique, le bouton FranceConnect affiché sur une administration en ligne vous permet de vous y connecter, sans avoir à créer de compte sur le site
  - Gratuit, il s'appuie sur des comptes certifiés existants
  - Par ailleurs, FranceConnect agit comme un tiers de confiance entre :
    - Vous, internautes majeurs cliquant sur le bouton FranceConnect
    - Les Fournisseurs de Service (FS) : administrations en ligne qui peuvent profiter de la qualité de ces identités pour permettre cette fois-ci d'accéder à leurs propres services
    - Les Fournisseurs d'Identité (FI) : des acteurs ayant distribué à leurs utilisateurs des identités numériques délivrées après vérification des données de leur identité



1

# > FranceConnect, c'est quoi ?

- **Ce que FranceConnect apporte ?**

- + SIMPLE

FranceConnect propose à l'utilisateur d'être reconnu par l'ensemble des services en ligne en utilisant l'un de ses comptes existants.

Plus besoin de jongler avec une multitude d'identités numériques.

- + SECURISE

FranceConnect ne stocke pas les données personnelles. Seules les données d'identité sont communiquées au service en ligne, dans le respect des contraintes de confidentialité et de manière sécurisée. A chaque connexion, un email est envoyé.

2

## > Comment ça marche ?

Accédez simplement à vos services publics en ligne

Un seul bouton. Aucune inscription préalable.

### 1. Cliquez

sur le bouton FranceConnect



### 2. Sélectionnez

un compte existant pour vous identifier : Impots.gouv.fr, Ameli.fr, Loggin LaPoste



### 3. Saisissez

votre identifiant et mot de passe pour le compte sélectionné

### 4. Vous êtes identifiés

vous êtes désormais reconnu par le service en ligne





3

## > S'authentifier avec un des 3 comptes

- **La plupart des internautes détiennent déjà des identités numériques, c'est pourquoi FranceConnect s'appuie actuellement sur 3 comptes existants :**
  - celle du compte [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr),
  - celle du compte d'assurance maladie [Améli.fr](https://ameli.fr),
  - celle de La Poste-Loggin.
- **Avec l'une des 3 identités, l'internaute peut accéder à d'autres services que ceux pour lequel cette identité était initialement prévue.**

3

# > M'authentifier avec impots.gouv.fr

- S'identifier avec IMPOTS.GOUV

- sur le portail des [impôts impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rendez-vous sur votre « espace particulier »



- Puis diriger vous vers « création de mon espace particulier »

Création de mon espace particulier

Numéro fiscal ?

Numéro de déclarant en ligne ?

Revenu fiscal de référence ?

Saisissez votre numéro fiscal à 13 chiffres figurant en haut de la première page de votre dernière déclaration de revenus.

Saisissez votre numéro de déclarant en ligne à 7 chiffres figurant en haut de la première page de votre dernière déclaration de revenus.

Vos références

Pour accéder à votre espace personnel

Numéro fiscal:	00 01 123 456 789 C
Déclarant 1:	07 01 987 765 432
Numéro de télédéclarant:	voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence:	26 100
Référence de l'avis:	12 76 1234567 00
Numéro RIP:	01 51 12 1234567890 A
Numéro de rôle:	011 A
Date d'établissement:	08/06/2013
Date de mise en recouvrement:	31/07/2013

À noter : Chaque membre d'un foyer fiscal peut avoir son compte personnel. Si votre conjoint a déjà un identifiant, assurez-vous de prendre le deuxième numéro de déclarant.



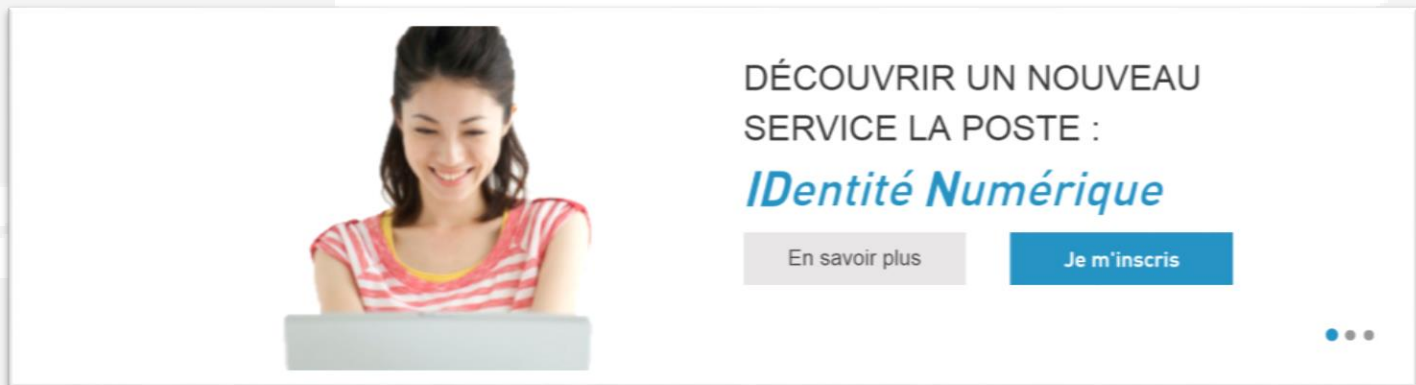
3

## > S'authentifier avec un des 3 comptes

- **Si vous utilisez la POSTE**

*La Poste est un partenaire FranceConnect. Vous pouvez utiliser votre identité numérique délivrée par La Poste pour bénéficier des services proposés par les administrations en ligne FranceConnectées.*

- Pour créer votre identité numérique La Poste, vous pouvez aller sur le portail de La Poste <https://www.idn.laposte.fr/>



- Cliquez sur « je m'inscris » et rentrez votre adresse email et votre mot de passe



# > Les avantages de FranceConnect

- **FranceConnect vous facilite les démarches en ligne**

- En évitant de fournir sans cesse les mêmes justificatifs pour diverses démarches
- En évitant de devoir mémoriser et jongler avec de multiples identifiants
- En évitant l'abandon des démarches au moment de la demande de création de compte

- **FranceConnect, c'est :**

- Une connexion facilitée : vous accédez avec l'identifiant et le mot de passe de votre choix à tous les sites de l'administration.
- Une fluidité des parcours web : authentifiés avec FranceConnect, vous êtes automatiquement reconnus d'un site à l'autre (Mairie, Région, fournisseur d'eau, etc).
- L'assurance d'une relation de confiance : des données sécurisées.